

■ **HORNUNG Monique**, à Lausanne, commerce de produits alimentaires, en faillite (FOSC du 05.10.2001, p. 7766). La procédure de faillite, suspendue faute d’actif, a été clôturée le 21 février 2002. La raison est radiée d’office, conformément à l’art. 66, 1er al. ORC.
Journal no 3660 du 05.04.2002
(00422586 / CH-550.1.009.689-0)